



Le fait marquant

Le titre V du projet de Loi Grenelle 2 a été examiné par la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale le 3 février 2010, la Commission a adopté les amendements suivant :

- **REP** : la contribution des producteurs de déchets à leur élimination, variant en fonction de critères d'éco-conception des produits, pourrait être supprimée et remplacée par une modulation des contributions des producteurs aux éco-organismes. Le gouvernement remettra un rapport d'ici le 1^{er} janvier 2012 sur l'élargissement des REP pour remplacer l'obligation faite aux établissements de vente au détail de mettre en place un affichage en rayon des produits les moins générateurs de déchets. La filière REP des pneus pourrait être officialisée dès 2011 en soumettant à la TGAP les producteurs ne remplissant pas leurs obligations.
- **Plans départementaux** : Ils devront prendre en compte la réduction des déchets à la source et mieux s'articuler avec les programmes locaux de prévention. Les communes soumises au plan départemental d'élimination des déchets ménagers pourront donner leur avis sur celui-ci avant sa validation par l'assemblée départementale. Les installations de stockage ou d'incinération ne devraient pas traiter plus de 60 ou 50 % de l'ensemble des déchets produits sur le territoire mais cette limite ne s'appliquerait qu'aux créations et aux extensions d'installations.
- **Redevance incitative** : Une taxe d'enlèvement des ordures ménagères (Teom) composée d'une part variable, calculée en fonction du poids et du volume des déchets, pourra être expérimentée pendant trois ans, la Teom incitative pourra être mise en vigueur à partir de 2014.
- **Point rouge** : les produits chimiques dangereux des ménages devaient selon le texte du sénat faire l'objet d'une signalétique « point rouge » afin d'éviter aux usagers de les faire collecter en mélange avec les déchets municipaux résiduels. Les députés sont revenus sur le point rouge, le trouvant peu parlant pour le consommateur. Un amendement pourrait introduire une signalétique mieux adaptée.
- **Grandes surfaces** : obligation pour les commerces de plus de 500 m² d'installer un point d'apport volontaire des déchets d'emballages (proposition du sénat). Ce seuil pourrait selon un amendement des députés passer de 500 à 2.500 m². La présentation d'un amendement visant à sécuriser les achats au détail de métaux ferreux et non ferreux pour limiter l'augmentation des vols et des trafics a également été approuvée. Enfin, à partir du 1^{er} janvier 2011, toute impression ou réimpression de livres scolaires devrait se faire impérativement à partir de papier recyclé, ou issu de forêts gérées durablement.

Sujets d'actualité

FNADE

▪ **BREF Traitement des déchets**

Sollicitation des adhérents dans le cadre des travaux de révision du BREF traitement des déchets (document technique de référence sur les Meilleures Techniques Disponibles (MTD) pour le traitement des déchets) : envoi d'un courrier d'information aux syndicats pour identifier les adhérents concernés.

▪ **3^{ème} régime des installations classées : installations soumises à enregistrement**

Les premiers décrets relatifs au nouveau régime d'« enregistrement » des installations classées pour la protection de l'environnement devraient paraître au Journal Officiel en mars ou en avril. Un premier décret d'ordre général passé en Conseil d'État est désormais prêt à être signé par les ministres concernés. Il devrait être accompagné de textes sectoriels. Le régime d'enregistrement, qui devrait concerner environ un quart des entreprises actuellement soumises à autorisation, prévoit une procédure intermédiaire entre la procédure d'autorisation et la procédure de déclaration.

▪ **Tempête Xynthia : Intervention exceptionnelle du régime d'assurance chômage :**

Le MEDEF a demandé à l'UNEDIC de soumettre, sans attendre, à la signature des partenaires sociaux, le texte d'un accord permettant une intervention exceptionnelle du régime d'assurance chômage à l'intention des salariés dont les entreprises ont dû cesser leur activité à la suite de la tempête.

<p>Syndicats</p> <p>SNAD Pdt : M. Valache Contact : L. Brulefert</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adhésion de la Société URBASER ENVIRONNEMENT en février 2010. Sa filiale Evéré est déjà membre du SVDU. ▪ NEGOCIATIONS SOCIALES : <ul style="list-style-type: none"> - <u>Révision de l'accord formation en cours</u> Les critères de prise en charge des actions de formation sont revus afin d'optimiser les dispositifs de formation professionnelle. - <u>Négociation sur l'assiette de calcul de l'indemnisation maladie</u> La Commission Paritaire s'est réunie à plusieurs reprises afin de revoir l'assiette de calcul de l'indemnisation maladie. Ces négociations devraient se poursuivre dans les semaines à venir.
<p>FAMAD Pdt : P. Carpentier Contact : D. Burgess</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réunion du C.A. le 19 janvier 2010 Lancement d'une campagne de recrutement de nouveaux adhérents, notamment parmi les fabricants de conteneurs, bennes, matériels de chargement, châssis PL, équipements divers. Décision d'éditer une lettre périodique « FAMAD Actualités », mise en ligne avec les informations réglementaires, normatives, et innovations techniques marquantes sur les matériels et équipements.
<p>Collège</p> <p>Collecte et Logistique Pdt : E. Chauchat Contact : D. Burgess</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ GT 2 de la Commission Consultative d'Agrément le 10 février : Approfondissement des travaux de la FNADE relatifs aux coûts de la redevance incitative pour contribuer à la détermination optimale des « 80 % des coûts de référence d'un système de collecte et de tri optimisé ». Restitution via l'ADEME des surcoûts identifiés avec leur possible affectation partielle à la filière des emballages ménagers. ▪ Fonds Macro-déchets aquatiques : Contribution au 1^{er} rapport d'étape : Mise en avant des bonnes pratiques de nettoyage de voirie à promouvoir grâce au futur fonds, contestation formelle de ce que la réduction des plastiques dans les milieux naturels puisse être obtenue par une forte augmentation de la TGAP et/ou des quotas de tonnage dans les centres de stockage. ▪ 1^{ère} réunion de la Commission d'Harmonisation et de Médiation des Filières du CND (14 janvier) : Obtention de la FNADE avec FEDEREC de la prise en compte parmi les priorités, de la question de l'interférence des filières avec les secteurs économiques préexistants.
<p>Commissions</p> <p>Affaires Européennes Contacts : V. Plainemaison, F. Collot</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La nouvelle Commission européenne - José Manuel Barroso II - a été investie par le Parlement européen à une très large majorité pour un mandat de cinq ans. La prise de fonction officielle du nouveau Collège a eu lieu dès le lendemain 10 février. ▪ La Commission a réorganisé ses Directions Générales en matière de Changement climatique, Energie, Transport, Environnement. <ul style="list-style-type: none"> - La Direction Générale (DG) Action Climat sera dirigée par le Belge Jos Delbeke, précédemment Directeur Général adjoint de la DG Environnement. - La DG Energie sera placée sous la responsabilité du Britannique Philip Lowe. - La DG Environnement, sous la direction de l'Allemand Karl Falkenberg, restera chargée des émissions industrielles et la prévention intégrées de la pollution (IPPC), ainsi que la qualité de l'air. <p>Les deux DG seront situées dans les mêmes bâtiments.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les unités relatives au transport resteront au sein de la DG Mobilité et Transports, l'Allemand Matthias Rüete en sera le Directeur Général.
<p>Commission Relations Contractuelles Contact : J. Le Bris</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Taxe carbone : Suivi des nouvelles propositions : Seuls les secteurs soumis à la Directive ETS (Emission Trading Scheme) devraient être visés par la taxe carbone dont le niveau est toujours fixé à 17 €/T. Calendrier : consultations des industriels par le ministère en cours pour présentation au Parlement après les élections régionales et mise en application au 1^{er} juillet 2010. ▪ Transposition de la Directive Cadre Déchets : Fin des discussions sur les définitions, la notion de sous-produit, la sortie du statut de déchets (mais les débats subsistent notamment sur la procédure au niveau préfectoral). Réflexions sur les évolutions possibles entre les obligations du producteur et celles du détenteur de déchets.

Groupes de travail	
<i>Sécurité du Collège Collecte et Logistique</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation active au projet « Co-concevoir des centres de tri performants » animé par la CRAM Rhône-Alpes et l'INRS : démarche d'étude des bonnes pratiques en amont d'organisation entre les acteurs afin d'améliorer la santé et la sécurité au travail. (Maîtres d'ouvrage, bureaux d'études, équipementiers, architectes, exploitants). ▪ Réforme 2010 de la tarification des AT/MP (accidents du travail et maladies professionnelles) : Implication de la FNADE via le MEDEF à la mise au point des modalités d'application. Edition d'un diaporama synthétique pour les adhérents, notamment accessible aux sites et agences.
<i>Déchets d'Activité de Soins</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réunion le 21 janvier : <ul style="list-style-type: none"> - Contributions à l'étude ADEME sur les statistiques de traitement et de prétraitement des DASRI. - REP DASRI-PAT imminente : Point de vue émis sur le cahier des charges du futur éco-organisme. - Décision de relancer le sous-groupe BSDAS avec l'objectif de « Dématérialisation et Traçabilité ».
<i>Impacts Environnementaux</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'étude bibliographique relative aux profils de dioxines/furannes de sources industrielles et diffuses a débuté. Prévue pour une durée de 5 mois, cette étude vise à recenser, dans la littérature, les données qui permettraient éventuellement d'attribuer des profils types de dioxines/furannes aux différentes sources d'émissions industrielles ou diffuses.

Dates à retenir

<i>10 mars</i>	FNADE Centre Est
<i>11 mars</i>	Collège déchets dangereux
<i>11 mars</i>	GT BTP
<i>11 mars</i>	GT DAS – Réunion de la DG Santé
<i>12 mars</i>	Collège valorisation biologique
<i>18 mars</i>	Commission formation du SNAD
<i>18 mars</i>	FNADE Nord Picardie
<i>19 mars</i>	Commission affaires européennes
<i>22 mars</i>	Réunion REACH
<i>25 mars</i>	Collège collecte et logistique
<i>25 mars</i>	FNADE Est
<i>26 mars</i>	Commission relations contractuelles
<i>29 mars</i>	Reprise garantie/FIFED
<i>31 mars</i>	CCTG TMB
<i>1^{er} avril</i>	Bureau de la FNADE
<i>2 avril</i>	FNADE IDF
<i>6 avril</i>	Réunion de bureau de l'UPDS
<i>7 avril</i>	Conseil d'administration et assemblée générale ordinaire de la FAMAD
<i>8 avril</i>	GT ADR
<i>12 avril</i>	Commission affaires européennes
<i>14 avril</i>	GT sécurité du collège collecte et logistique
<i>24 juin</i>	CONGRES DE LA FNADE au Cercle National des Armées

Liens & documents utiles

Contribution Economique Territoriale	<ul style="list-style-type: none">Depuis le 1^{er} janvier 2010, la taxe professionnelle est remplacée par un nouvel impôt, la Contribution Economique Territoriale (CET). L'administration vient de mettre à la disposition des entrepreneurs un simulateur afin de leur permettre d'estimer les montants de leur CET. <i>Lien vers le simulateur : http://www3.finances.gouv.fr/formulaires/dqi/2010/CET/</i>
Circulaire des douanes du 19 janvier 2010 sur la fiscalité de l'énergie et de l'environnement	<ul style="list-style-type: none">Recense les nouvelles dispositions introduites par la loi de finances initiale pour 2010 et la loi de finances rectificative pour 2009 en matière de fiscalité de l'énergie et de l'environnement. <i>Lien : http://www.douane.gouv.fr/data/file/6162.pdf</i>
Législation européenne	<ul style="list-style-type: none">Directive 2009/148/CE du Parlement européen et du Conseil du 30 novembre 2009 concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à une exposition à l'amiante pendant le travail.
Textes juridiques français	<ul style="list-style-type: none">Le 20 novembre 2009 : Accord national sur la Santé et sécurité au travail dans la Fonction Publique ; Il sera transposé aux plans législatif et réglementaire en 2010 ; un des points marquants des 15 actions ciblées sur 3 axes principaux, est la création de CHSCT dans chaque collectivité d'au moins 50 agents (au lieu de 200 jusqu'à présent).
Actions nationales 2010 de l'Inspection des Installations Classées	<ul style="list-style-type: none">Vous voudrez bien trouver ci-dessous un lien vers le dossier relatif aux actions nationales 2010 de l'Inspection des Installations Classées. http://installationsclassées.ecologie.gouv.fr/Bilan-des-actions-nationales-2009.html Pour mémoire, ces actions nationales ont été présentées lors de la séance du CSIC du 19 janvier 2010.
Colloque sur la responsabilité sociale des entreprises	<ul style="list-style-type: none">Organisation par l'université Paris Descartes les 18 et 19 mars 2010 d'un colloque sur la responsabilité sociale des entreprises. <i>Contact : berangere.condomines@parisdescartes.fr</i>
Prochain congrès ISWA	<ul style="list-style-type: none">Prochain congrès ISWA du 15 au 18 novembre 2010 à Hambourg (Allemagne) sur le thème « développement et durabilité, un défi important pour la gestion des déchets au 21^{ème} siècle ». <i>Contact : office@iswa2010.org</i>